

SCOP ACTUALITES OUEST

Journal trimestriel d'information de l'Union régionale des Scop de l'Ouest - Scop entreprises

n° 12 - janvier 2003

Tél : 02 99 35 19 00 - Site Internet : <http://www.scop-ouest.coop/> - e-mail : urouest@scop.coop - Fax : 02 99 35 05 15

EDITORIAL

Pour une année 2003 ...

En action sur le territoire du développement durable

Grâce à la stratégie développée depuis un an, nous avons pu reconfigurer la structure technique de notre union régionale en redéfinissant les secteurs géographiques.

Tout au long de 2002, les travaux menés avec les réseaux de l'économie sociale nous ont permis de construire des liens en coopération avec nos partenaires et de nous faire reconnaître comme un des acteurs proches du terrain.

Ces actions inscrivent un peu plus notre démarche dans le sillage du développement durable.

Sous le signe des congrès

Une année d'importance se profile pour notre Union régionale.

En effet, nous devons tout mettre en œuvre pour que notre congrès plébiscite la mise en place d'une nouvelle équipe politique.

La préparation du congrès national qui se tiendra les 13, 14 et 15 mai 2004 à Nantes, réclame la mobilisation de tous. En effet, une part de son organisation incombe à notre UR, aussi chaque coopératrice et coopérateur sont attendus pour apporter une pierre à l'édifice.

Je profite de ce numéro de Scop Actualités Ouest pour adresser mes meilleurs vœux aux coopératrices et aux coopérateurs ainsi qu'à toute l'équipe des permanents et des élus.



Jean-Luc Carré
président de l'UR Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UR DES SCOP DE L'OUEST

Cap sur le développement

Un objectif : créer de nouvelles Scop

Sur le thème "Cap sur le développement", à Saint-Malo, le 27 septembre dernier, l'UR Ouest a tenu son assemblée générale. 180 représentants de près de 80 Scop y participèrent. Jean-Luc Carré, son président, a insisté sur "la vitalité du mouvement Scop dans le Grand Ouest" avec la création de 19 Scop en un an et de 69 emplois à la clé. "En 5 ans, 900 postes ont ainsi été créés". L'UR Ouest est la première de France en nombre d'entreprises (260), par son taux de sociétariat (82 %) et la deuxième pour celui des salariés (6 000).

La présentation du nouveau site Internet de l'UR a été l'un des temps forts de l'AG. Sur

www.scop-ouest.coop, le visiteur trouve de manière simple et claire toutes les réponses aux questions qu'il se pose sur une Scop : comment la créer, statuts, démarches, philosophie, réseau, interlocuteurs, liens...

Le président a souligné la volonté de l'UR de "créer de nouvelles Scop, les épauler dans leur développement et favoriser l'emploi. L'Union a aussi un rôle de formation aux nouvelles techniques, notre site Internet y participe. A plus long terme, nous souhaitons également que les différentes familles coopératives se rapprochent avec, notamment, une harmonisation de leurs statuts".



Assemblée générale des Scop de l'Ouest

INTERVENTION DE JEAN-FRANÇOIS DRAPERI

Les coopératives de production résistent le mieux à la banalisation

Solidarité et efficacité... Ces mots clés ont guidé la première partie du propos de Jean-François Draperi lors de l'AG des Scop de l'Ouest. Pour lui, la solidarité se manifeste à l'égard de plusieurs populations distinctes et de maintes façons. Pour les personnes en difficulté, elle s'exprime par l'espoir d'une économie solidaire, la solidarité intergénérationnelle avec les personnes âgées et le souci de causer un développement durable avec les générations futures.

Mais la solidarité n'est rien sans les moyens qu'octroie l'efficacité économique pour maintenir croissance et pouvoir d'achat et permettre investissement, épargne et emploi. Jean François Draperi précisait que le mouvement coopératif - donc les

Scop - s'est construit sur l'hypothèse selon laquelle la solidarité économique est plus efficace et plus juste que l'opposition de classe face à l'exploitation capitaliste du travail.

En seconde partie, l'orateur rappelait la genèse, l'évolution et la relation à l'environnement social, économique et politique des coopératives. Pour cela, il donnait quelques repères. En 1844, en banlieue de Manchester, les tisserands de Rochdale créent un magasin coopératif. Ils se prononcent en faveur d'un partage des excédents par une augmentation de la rémunération au-dessus des salaires moyens. La plus grande et durable coopérative "multifonctionnelle" de l'histoire coopérative, le Familistère Godin à Guise, dans

l'Aisne, ne doit sa réussite que par une spécialisation dans une seule production : les appareils de chauffage domestique en fonte.

Un projet de société alternative

J-F Draperi expliquait pourquoi et comment la coopération de consommation a dominé la coopération de production pendant 50 ans. Il citait Charles Gide pour qui la coopération de production devait renoncer au rôle qui n'est pas fait pour elle - *"manier les capitaux"* - et serait réduite à organiser travail et main-d'œuvre.

Au XXI^e siècle, les coopératives de production résistent le mieux à la banalisation car leur organisation maintient le pouvoir des travailleurs

- *"les salariés sont sociétaires"* - et en moyenne, l'âge des Scop est inférieur à 15 ans et leur taille atteint 20 salariés. En résultent d'abord un attachement, une forte mobilisation autour du projet et une plus grande facilité à vivre la démocratie interne. L'orateur conclut : "Intégrée dans l'économie sociale, la Scop est un projet de société alternative. Elle articule une pensée prospective enracinée dans la tradition utopique et la réalisation d'entreprises coopératives. Celles-ci ont en commun de s'appuyer sur la démarche volontaire de personnes associées, mutualisant des biens personnels et coopérant démocratiquement dans une finalité de service et non de rentabilisation de capital".

ENQUÊTE : DYNAMIQUE DES SCOP DU GRAND OUEST

86 % des coopérateurs impliqués dans la spécificité du Mouvement

Lors de l'assemblée générale de l'UR, Jean Quentin, dirigeant de la Scop Compétences Coopératives, a présenté les résultats de l'enquête lancée par le conseil régional de l'UR. Un chiffre se distingue de tous les autres : 86 %, le taux d'implication lié à la spécificité du Mouvement.

Deux autres données confirment la dynamique du Mouvement et son originalité. Le taux d'implication à propos de son animation régionale atteint 62 % et 76 % des personnes interrogées estiment essentielle la formation coopérative des membres.

TYPOLOGIE DE L'ÉCHANTILLONNAGE

Age moyen : 45 ans
Hommes : 82 %
Ancienneté coopérative : 12 ans
Dirigeants : 50 %
Taille des Scop : 50% + de 20 S
Sans formation coopérative : 30 %

LES MISSIONS CLÉS DES ÉLUS DE L'UR

- Contrôler la bonne gestion de l'UR
- Porter les intérêts des Scop de sa zone
- Contribuer au bon accomplissement des missions essentielles de l'UR
- Apporter des idées neuves au conseil de l'UR
- Défendre les intérêts des coopérateurs de base
- Animer un groupe ou une commission de travail thématique au plan régional
- Développer un réseau de relation

LES MISSIONS LES PLUS IMPORTANTES DE L'UR

- Contribuer au développement du nombre de Scop
- Epauler les nouvelles Scop dans leur phase de démarrage
- Développer la formation coopérative des coopérateurs, dirigeants et élus
- Assurer la veille et l'assistance juridique des Scop et le respect des statuts
- Etre un centre de rencontres et d'échanges entre les Scop
- Favoriser des rapprochements entre Scop

Assemblée générale des Scop de l'Ouest

RAPPORT DE GESTION DE L'UNION REGIONALE DES SCOP DE L'OUEST

Temps fort : réorganisation géographique de l'Union régionale

En 2001, le bureau et le conseil régional de l'Union régionale des Scop de l'Ouest se sont réunis une fois par trimestre, enregistrant une bonne participation des membres.

Le conseil régional a rencontré Bernard Bru, directeur des services de la Confédération générale des Scop (CgScop) et Pierre Liret, le nouveau responsable de la communication de la CgScop .

Depuis le mois d'octobre 2000, les élus de l'UR se sont organisés en commissions. Leurs missions les conduisent à finaliser des projets et arrêter les objectifs prioritaires selon quatre axes : Développement-crédation, nouvelles formes de coopératives, communication et formation. Forces de propositions, les commissions contribuent à définir la stratégie de l'UR.

Signature d'un contrat de développement

L'UR Ouest a arrêté sa stratégie de développement en signant un contrat de développement avec Patrick Segouin, président de la Cg Scop. Il précise les objectifs à atteindre en terme d'emplois et les moyens à mettre en place. De plus, il prévoit de nouvelles modalités de

subventions pour les créations et reprises d'entreprises.

L'Union régionale a participé à la réflexion relative au référentiel "associés" et "administrateurs" ainsi qu'à la réponse à l'appel d'offres de la Confédération générale pour la rénovation des formations coopératives du nouveau parcours de professionnalisation. Ce dernier permettra une validation des acquis et remplacera les anciens stages "Coop A" et "Coop B".

Le 14 septembre 2001, l'Union Régionale changeait de direction. François Kerfourn succédait à Hervé Gouil, directeur depuis 1996.

Tout au long de l'année 2001, le niveau d'activité est resté soutenu dans les Scop. Cette bonne santé économique et le retour aux projets de développement ont généré la création de nouveaux emplois dans les Scop. Le taux de sociétariat est resté élevé.

Au titre de l'exercice 2001, l'UR a présenté un résultat de 110 830 € (727 000 F) . Le montant de la cotisation confédérale reversée par la Cgscop a progressé de 10 % par rapport à 2000, soit l'équivalent de plus de 49 089 € (322 000 F) . Elle a ainsi été la plus importante

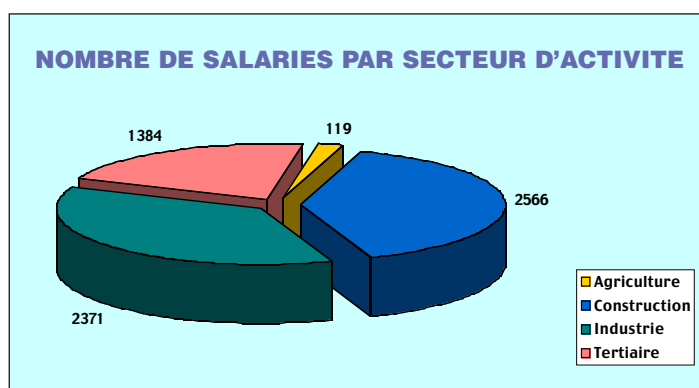
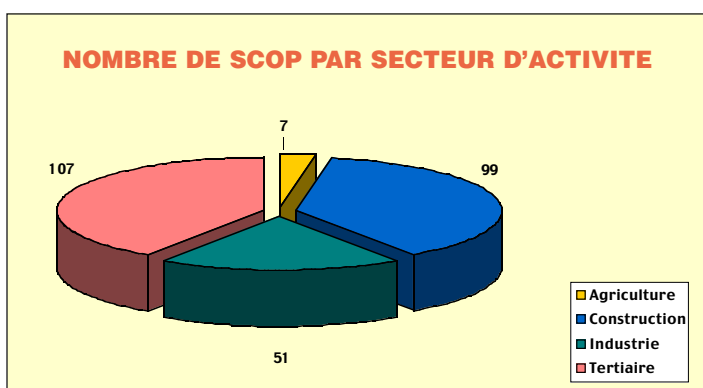
NOMBRE DE SCOP					
Bretagne	120	Pays de la Loire	112	Basse Normandie	32
Côtes d'Armor	31	Loire-Atlantique	67	Calvados	19
Finistère	43	Maine-et-loire	15	Manche	7
Ille-et-Vilaine	38	Mayenne	2	Orne	6
Morbihan	8	Sarthe	12		
		Vendée	16		

EFFECTIFS SALAIRES					
Bretagne	1787	Pays de la Loire	2692	Basse Normandie	1961
Côtes d'Armor	476	Loire-Atlantique	1169	Calvados	369
Finistère	781	Maine-et-loire	548	Manche	1353
Ille-et-Vilaine	481	Mayenne	89	Orne	239
Morbihan	49	Sarthe	323		
		Vendée	563		

NOMBRE DE SOCIETAIRES					
Bretagne	67%	Pays de la Loire	68	Basse Normandie	81
Côtes d'Armor	66	Loire-Atlantique	59	Calvados	73
Finistère	70	Maine-et-loire	73	Manche	84
Ille-et-Vilaine	64	Mayenne	61	Orne	81
Morbihan	76	Sarthe	77		
		Vendée	76		

TAUX DE SOCIETARIAT					
Bretagne	1200	Pays de la Loire	1817	Basse Normandie	1596
Côtes d'Armor	313	Loire-Atlantique	686	Calvados	268
Finistère	543	Maine-et-loire	401	Manche	1135
Ille-et-Vilaine	307	Mayenne	54	Orne	193
Morbihan	37	Sarthe	250		
		Vendée	426		

de toutes celles versées par les différentes UR. Les frais relatifs à la mise en place et le fonctionnement des commissions instaurées par les membres du Conseil régional s'élèvent à 21 800 € (143 000 F).



Assemblée générale des Scop de l'Ouest

RAPPORT DE GESTION DE GES COP OUEST

L'activité de formation a progressé de 15 % en 2001

COMPARATIF DES FORMATIONS EFFECTUÉES EN 2001 ET 2000						
Type de stage	2001			2000		
	Stages	Stagiaires	Montant facturé	Stages	stagiaires	Montant facturé
Coop A	06	073	077700	05	053	075000
Coop B	02	018	171500	01	011	105000
Autres stages	18	204	214500	16	204	186000
Dirigeants Pme/Pmi				01	006	036000
Total	26	295	463700	23	274	402800
			En francs			En francs

L'année 2001 s'est caractérisée par une diminution de 5,70% de la production réalisée par Gescop Ouest auprès des Scop. Cela a été obtenu malgré les mouvements du personnel : congés de maternité non remplacés sur 4 mois et absence de délégué sur la Basse-Normandie en remplacement de François Kerfourn pendant 4 mois.

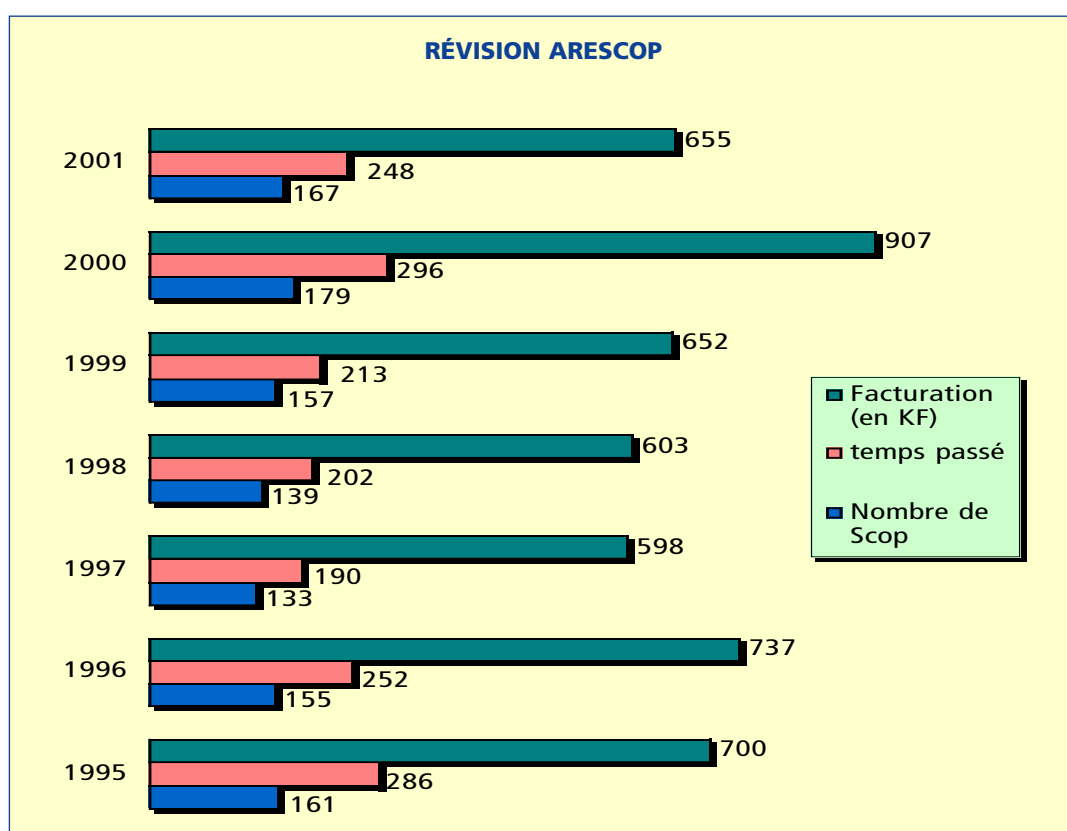
Au cours de 2001, Gescop a facturé 172 jours d'intervention ; ils correspondent à la réalisation des contrats annuels. 239 jours ont été facturés en 2000, période quinquennale, donc d'activité exceptionnelle.

L'activité formation a progressé de 15 % en 2001. Au total, 26 stages ont été organisés, dont 2 "Coop B" et 295 stagiaires ont participé au moins à une formation coopérative.

Durant 2001, Gescop a enregistré l'adhésion de 19 Scop, contre 16 en 2000. Elles ont créé 69 emplois.

Au total, en fonction de l'application des règles comptables et fiscales retenues depuis la circulaire sur la fiscalité des associations, l'exercice se traduit pour Gescop par une perte nette de 65 705 €, soit 431 000 F.

RÉVISION ARESCOP							
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Nombre de Scop	161	155	133	139	157	179	167
Temps passé	286	252	190	202	213	296	248
Facturation (en KF)	700	737	598	603	652	907	655
Temps moyen/Scop	1,78	1,62	1,43	1,45	1,36	1,65	1,49
Prix moyen/jour	2,45	2,93	3,15	2,99	3,06	3,07	2,64



Activités du mouvement des Scop de l'Ouest

NANTES :

Semaine de l'économie sociale et solidaire

Du 25 au 29 novembre 2002, à Nantes, les ateliers, forums, portes ouvertes et expositions de la Semaine de l'économie sociale et solidaire visaient "à échanger et construire ensemble un projet pour favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire au niveau de l'agglomération nantaise" selon Jean-Philippe Magnen.

L'UR a participé à des ateliers, dont celui concernant la succession du dirigeant de Scop et des atouts et difficultés de l'entrepreneuriat collectif. Elle a présenté l'originalité du statut coopératif et sa volonté d'associer des salariés co-entrepreneurs et de concilier performance économique et démocratie.

Elle a aussi rappelé les fondements de la Scop : libre association, intégration maximale de salariés, organisation démocratique, rentabilité en se donnant les moyens de financer développement et pérennité, répartition des résultats entre salariés, associés et entreprises et préservation de la transmission de l'outil de travail collectif aux générations suivantes.

La semaine a ainsi permis aux Scop et au Mouvement de mieux se faire connaître et reconnaître. Elle a mis en exergue la méconnaissance du statut Scop et le plébiscite pour une autre façon d'entreprendre par des salariés qui s'approprient leur outil de travail. Elle a confirmé que la formule de la Scop convient à l'économie et aux dimensions du territoire de la Communauté urbaine de Nantes. Celle-ci et l'UR des Scop ont engagé une réflexion sur la création d'une coopérative à Nantes dès mi-2003.

NANTES :

Rencontre européenne sur la transmission salariale de Pme

Une Rencontre européenne sur la transmission salariale s'est tenue à Nantes, les 14 et 15 octobre 2002. Trois délégations de coopératives italiennes, espagnoles et françaises y ont échangé sur leurs pratiques.

Le président Carré s'est félicité "d'être en première ligne de l'échange de pratiques nécessaires entre organisations militant pour la transmission de Pme à leurs salariés dans l'Union européenne". Selon Jean Gautier "en matière de transmission d'entreprise, le moment est venu de se doter de nouveaux mécanismes. La France offre de nouvelles opportunités en termes de défiscalisation de la transmission. Nous nous efforcerons d'en obtenir l'extension pour la cession d'entreprises aux salariés".

Le groupe s'est rendu à la Scop Bouyer Leroux où, après l'exposé - débat "une transmission en Scop, 20 ans de réussite stratégique", il a rencontré les dirigeants des Scop du Choletais.

Le lendemain, les travaux se sont déroulés à la Scop Disposelec, sur le thème : "Atouts et contraintes des Scop, les coopératives italiennes et espagnoles face à la transmission de Pme à leurs salariés". Puis furent étudiées les particularités de la formule coopérative italienne, les outils spécifiques des consortiums et celle de la coopérative espagnole. Jean-Yves Claudel a expliqué le processus de transmission-reprise de la Sarc en Scop et l'accompagnement de l'UR Ouest.

Un dernier thème abordait les politiques régionales d'appui à la transmission salariale des Pme. En clôture, Bernard Bru précisait les nouveaux enjeux du mouvement

coopératif : territoire, financier, métiers nouveaux, ressources humaines, organisation opérationnelle autour de la transmission d'entreprises, repositionnement du lobbying au niveau local, national et européen.

RENNES :

Rencontre du comité économique et social et de l'Union régionale

Le 11 septembre, à Rennes, l'UR a accueilli le groupe "coopération" du Comité économique et social (Ces), emmené par Patrick Segouin et Jean Gautier. Dans la continuité des liens établis à l'échelon national, une autre rencontre devrait suivre pour identifier les possibilités de partenariat entre coopération agricole et mouvement Scop.

FINISTÈRE

L'UR Ouest se renforce avec un délégué sur le finistère

Un nouveau délégué a été recruté sur le Finistère pour y assurer la présence et le développement des entreprises coopératives (44 à ce jour). Auparavant, Bernard Penhoët a été onze ans salarié à la Chambre des métiers. Il vient en renfort de Yann Hansen qui assure toujours la présence de l'UR sur deux autres départements.

RENNES :

DERNIER STAGE "COOP B"

Organisée par Gescop Ouest depuis des années, la formation "Coop B - formation approfondie à la gestion et au fonctionnement économique de l'entreprise coopérative" déroule son dernier stage. Revu, le module rentre maintenant dans le cadre du nouveau parcours de professionnalisation en module 2.

L'ultime session s'achèvera les 17 et 18 février 2003. Les 7 stagiaires de 4 Scop (Briqueterie Bouyer Leroux, Disposelec, Carhaisienne de Construction et Socab), de secteurs différents se complètent dans leurs échanges coopératifs.

RENNES :

Bilan managerial

Les 9 et 10 décembre dernier, en préparation au parcours de professionnalisation de cadres dirigeants proposé par le Mouvement, l'UR accueillait un groupe pour le bilan managérial et coopératif. Concentré sur deux jours, il a permis à chaque participant de réaliser un audit des compétences de direction de son entreprise.

"L'analyse du document de 150 pages passe en revue la vie de l'entreprise, nous donne une vision globale de l'entreprise". "Le bilan est positif car il permet d'avoir un regard critique sur ses propres pratiques. Ce qui est intéressant, c'est l'échange entre les différents participants ; chacun permet à l'autre de progresser".

LE MANS :

Parcours de professionnalisation

Les 17 et 18 octobre dernier, au Mans, Gescop Ouest lançait son premier module du parcours de professionnalisation "Découverte active du rôle de co-entrepreneur" sur quatre jours, à raison de 2 jours par session.

Il comptait 12 stagiaires des Scop Intelec, Coulaines Ambulances, Scetec et Secop. Pour le valider, un bilan professionnel a eu lieu le 10 janvier. Un autre parcours débutait le 13 janvier en région nantaise.

NOUVEAU : LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC)

Elle répond à un double objectif articulant volet économique et social

Nouveau statut d'entrepreneuriat social, la Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) offre la possibilité d'associer fortement une diversité d'acteurs dans la mise en oeuvre de projets. Salariés, usagers, bénévoles, collectivités locales ou tout autre acteur peuvent ainsi participer à une dynamique collective pour le développement économique et social des territoires. Coopérative de production à finalité sociale, elle répond à un double objectif articulant volet économique et social.

Quatre grands aspects lui confèrent sa dimension économique :

- Production ou fourniture de biens et/ou de services
- Statut de SA ou de SARL
- Capital constitué des financements apportés par les sociétaires (ou associés)
- Lucrativité limitée : une part des résultats peut être distribuée aux associés, mais l'essentiel des excédents s'affecte aux réserves ne pouvant servir qu'au développement de la coopérative

Elle tient sa dimension sociale de trois points essentiels :

- Caractère d'utilité sociale des biens et services d'intérêt collectif
- Objectifs d'intérêt général et modalités spécifiques de l'activité
- Justification de son caractère d'utilité sociale par l'obtention d'un agrément préfectoral

La coopérative d'intérêt collectif se compose de plusieurs typologies d'associés. D'une part, salariés et usagers constituent deux catégories obligatoires. D'autre part, au moins une autre doit y figurer parmi les

18 DÉCEMBRE 2002 - RENNES

JOURNÉE RÉGIONALE SCIC

120 participants

La journée avait pour objectifs de faire connaître le statut Scic et faire se rencontrer les acteurs privés et publics autour des Scic. Alix Margado, délégué à l'innovation à la CgScop, présenta les caractéristiques du statut Scic. Jean Julien L'Azou, correspondant régional à l'économie sociale et Henri Busnel, directeur de l'Oscr, présentèrent des éléments d'appréciation et de définition concernant la Scic et l'utilité sociale. Suivirent des témoignages d'expériences. Enfin, Jean-Luc Carré, président de l'UR, clôturait la manifestation.

bénévoles, collectivités publiques et leurs groupements ou toute personne physique ou morale contribuant par tout autre moyen à l'activité.

Cependant, l'ensemble des collectivités locales et leurs groupements ne peut détenir plus de 20% du capital.

Une gestion démocratique

Le multisociétariat de la Scic appelle une forme particulière de gestion démocratique :

- Il est possible de rassembler les sociétaires à l'intérieur de collèges basés sur tout critère (à l'exception du capital détenu) : par activité, catégorie d'associé, zone géographique, responsabilité...
- Le principe "une personne = une voix" s'applique à la Scic. Chaque associé dispose d'une voix au sein de la coopérative. Cependant en cas de constitution de collèges, les voix attribuées à

chaque collège peuvent être pondérées (entre 10% et 50%).

Les Scic bénéficient d'un certain nombre de dispositifs :

- ◆ Toute association ou société peut se transformer en Scic (ou en Scop) sans changement de personne morale
- ◆ Les "emplois jeunes" leurs sont accessibles
- ◆ Comme toute autre entreprise, elles peuvent recevoir des subventions des collectivités territoriales.

En France, une quinzaine de Scic ont été montées depuis le décret d'application du 21 février 2002 complétant la loi du 17 juillet 2001 qui les avait instituées. De plus, il existe à ce jour plus de 500 projets de Scic. Les secteurs de l'environnement, la culture et les services aux personnes sont les plus intéressés par cette nouvelle forme d'entreprise à but social.

Pour accompagner et développer ce statut très récent, plusieurs dispositifs se sont mis en place :

- ▼ Un "inter-réseaux Scic national" regroupe plusieurs organisations de l'économie sociale et solidaire (Confédération générale des Scop, Fédération nationale des Cuma, Comité national des entreprises d'insertion, Fédération de comités et organismes d'aide aux chômeurs par l'emploi, Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale...).

Il vise à coordonner le lobbying institutionnel, législatif et fiscal autour des Scic et à favoriser la mise en réseau de celles-ci, notamment en les répertoriant et en les mettant en relation.

- ▼ La création de l'Agence pour la valorisation des initiatives socio-économiques (Avisé), à l'initiative de la Caisse des dépôts et consignations et de réseaux de l'économie sociale.

Concernant les Scic, l'Avisé s'est notamment fixée pour objectif de favoriser et renforcer les démarches régionales d'accompagnement de projets Scic.

- ▼ Au niveau breton, soutenu par le Délégué régional à l'économie sociale, un inter-réseaux Scic a été créé. Il se compose de quatre partenaires :

Union Régionale des Scop, Chambre régionale de l'économie sociale, Fédération régionale des Cuma, Office social et culturel rennais.

Depuis mai 2002, l'inter-réseaux régional a lancé des ateliers collectifs pour 20 projets de Scic (voir encadré). Il est aussi à l'origine de la journée d'information du 18 décembre dernier.

LES ATELIERS DU 18 DÉCEMBRE

- 1 - Multisociétariat et partenariats dans la Scic : comment construire et développer de nouvelles formes de partenariat et de coopération ?
- 2 - Démocratie et gouvernance : comment concevoir l'organisation des pouvoirs au sein d'une Scic ?
- 3 - Le développement économique de la Scic : conséquences et enjeux de la croissance économique d'une structure à lucrativité limitée ?
- 4 - Rentabilité économique et utilité sociale : comment articuler objectif économique et but social ?
- 5 - Contribution à une charte des Scic : Cet atelier s'attachera notamment aux questions d'utilité sociale.

Le mouvement des Scop de l'Ouest

LA SUCCESSION DES DIRIGEANTS DES SCOP

Un enjeu important dans les années à venir pour l'UR Ouest

45 % ont plus de 50 ans

Comme toutes les autres entreprises françaises, les Scop de l'Ouest sont concernées par le phénomène de succession de leurs dirigeants : 45 % d'entre eux dépassent les 50 ans !

Réussir le renouvellement de son (ses) pilote(s) constitue un enjeu important des années à venir pour chaque Scop concernée et pour le mouvement coopératif. La succession du dirigeant s'avère bien un axe coopératif et son succès contribue à la pérennité et à la transmission du patrimoine aux générations futures.

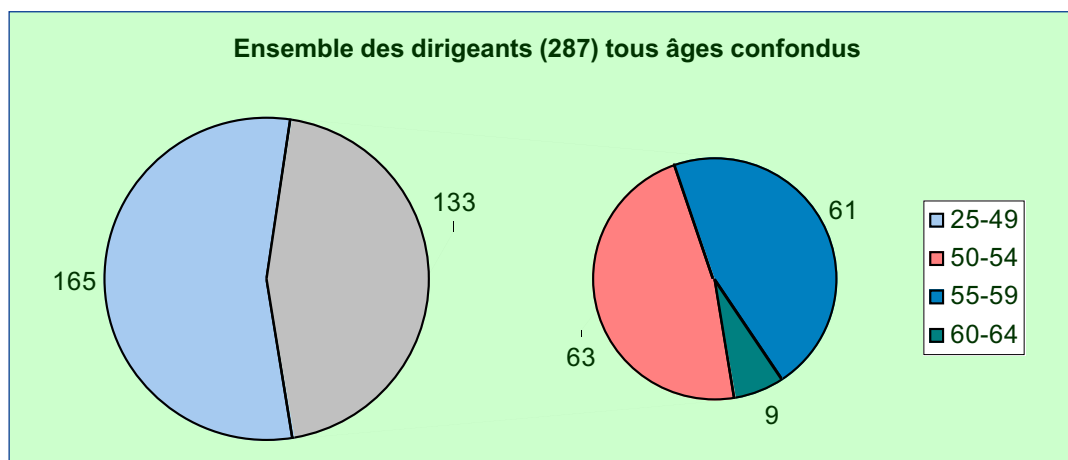
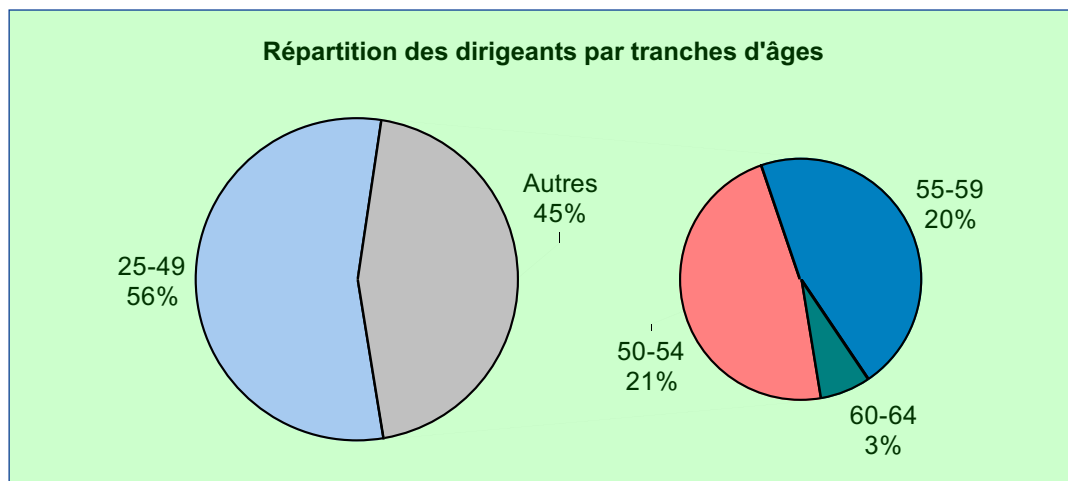
La phase de transition du dirigeant fragilise l'entreprise et, en général, il faut cinq années pour préparer correctement une succession.

L'âge des dirigeants dans l'ouest

L'Union régionale des Scop de l'Ouest a identifié 298 dirigeants pour 264 Scop. Cet écart s'explique par la présence de co-gérants dans quelques SARL.

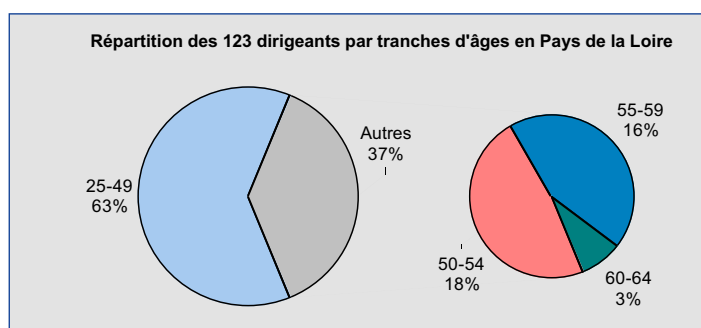
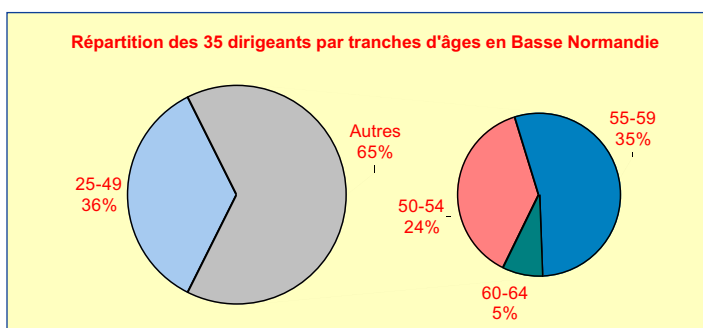
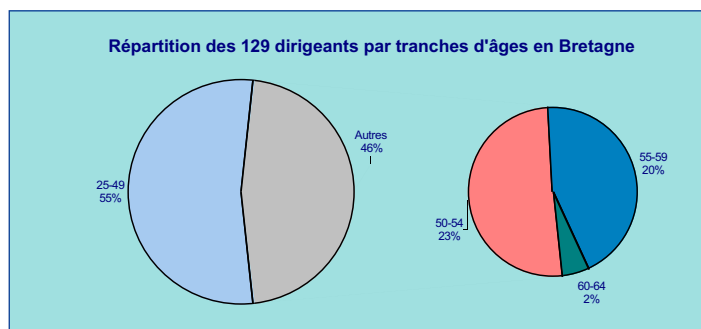
212 dirigeants (71 %) sont identifiés dans les SARL, contre 86 (29 %) dans les SA (sociétés anonymes).

Parmi eux, 133 (45 %) ont plus de 50 ans dont 61 (20 %) entre 55 et 60 ans et 9 (3 %) plus de 60 ans.



40 % des dirigeants ont plus de 55 ans dans les Scop de Basse Normandie. 23 % en Bretagne et 19 % en Pays de la Loire.

Devant ce constat, pour 2003, la commission Création et développement, présidée par Robert Salou, proposera un plan d'action.



ADHESIONS DE SCOP DE AOUT À DECEMBRE 2002

Dpt	Scop	Salariés	téléphone	Activité	Dirigeant	Ville
22						
	Chantier de l'Herminette	2	02 96 92 66 71	Réparation navale bois et plastique	Jory GUILLET	Penvenan
35						
	IDPCES	18	02 99 50 52 17	Enseignement supérieur	Jean-Lucien LETELLIER	Rennes
	Tricots des Marches de Bretagne	22	02 99 17 12 41	Fabrication d'articles de bonneterie	André FERMIN	Louvigné-du-Désert
61						
	Euro Métal	17	02 33 84 25 55	Matriçage et usinage de métaux ferreux	Jean-Claude LOCATELLI	Rai

LES OUVRIERS DU JARDIN

De nouveaux locaux à l'âge des catherinettes



Implantée à Haute-Goulaine (44), la Scop Les Ouvriers du Jardin a inauguré ses nouveaux bureaux et fêté ses 25 ans à la mi-octobre dernier. La Scop travaille surtout pour des particuliers de la région nantaise. Elle produit arbres et arbustes, crée et entretient des jardins et, grâce à un fort développement, compte 26 personnes.

Nous avons choisi ce type d'entreprise car, pour nous, le partage du pouvoir reste une condition première au bien

être de chacun au sein de l'entreprise. Nous militons pour une démocratie d'entreprise et, la Scop, c'est vivre et entreprendre ensemble" explique son gérant, Jean-Pierre Hervé.

LE HERON BLEU

L'épicerie bio s'envole

Catherine Hervé, Zette Gauthier et Marie-Claire Lusson, responsables de l'épicerie bio "Le héron bleu", ont transféré leur magasin rue de la Châtaigneraie, à Redon (35). La Scop y bénéficie d'un espace passé de 70 à 165 m² ; il lui permet d'élargir largement ses gammes.

Des légumes aux laitages en passant par la viande ou les confiseries, l'épicerie offre une vaste palette de produits qu'elle va encore étendre. Compte tenu de la forte demande des consommateurs, elle souhaite développer son étalage de viande avec l'espoir d'employer un boucher.

De nouveaux rayons devraient ouvrir bientôt : compléments alimentaires, produits pour bébé, jardinage, habitat, papeterie, articles de bureau,

SCOP MORLET

Un nouveau magasin



L'inauguration du nouveau magasin de la Scop Morlet, à Beaumont-sur-Sarthe (72), marque une étape dans le développement de ses activités.

Créée en 1983, co-gérée par Jean-François David et Jean-Claude Morlet, elle emploie à présent 8 personnes. Ses activités se sont beaucoup diversifiées. La géothermie s'est ajoutée au chauffage-plomberie et la nouvelle surface de vente contribue à dynamiser de façon complémentaire les ventes d'électro-ménager, matériel hi-fi et téléphonie.

devient une Sarl Scop de 25 salariés associés, engagés à hauteur de 32 450 €. Il s'appuie sur une épargne populaire "indispensable au démarrage" selon son gérant, Jean-Claude Locatelli, ex-comptable d'Eurofac. "Cette forme de société constitue une adhésion forte à des valeurs fondamentales : prééminence de la personne humaine, démocratie, solidarité et partage".

La Scop réalise des pièces en métaux non ferreux forgées par matriçage à chaud ou froid et reprises d'usinages mécaniques. "Nous débutons à 25 sur 58. Au fil des commandes et en retrouvant le rythme de production, les gens seront réintégrés" explique Jean Pais, délégué Cgt du site.



EURO METAL

Plan de reprise accepté

Avril 2002. Le tribunal de commerce retient le plan de reprise proposé par le personnel d'Eurofac, à Rai (61). Elle

Scop Actualités

Bulletin des sociétés coopératives de production région Ouest

Directeur de la publication : J-L Carré

Rédaction & réalisation :

Y Laurence - Mont-Dol

Impression : Média Graphic - Rennes